

Image not found or type unknown



Compte-rendu délibéré de divorce

Par **BRITT**, le **06/06/2008** à **19:09**

Bonjour,
Voilà 3 ans que j'ai entamé une procédure de divorce.
Après plusieurs reports, l'audience a eu lieu en janvier 2008. Le délibéré le 13 mars 2008.
Cela fait bientôt 3 mois et je n'ai, après avoir relancé mon avocat plusieurs fois, toujours pas reçu le compte-rendu.
Je fais aujourd'hui un courrier au tribunal de grande instance, sans conviction, pour lui faire part de mon mécontentement et mon indignation.
Quel recours ai-je, si j'en ai un ?
J'aimerais en informer un organisme (style défense du consommateur), mais lequel ?
Merci de votre réponse et de vos conseils.
BRITT